



Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air

La Voix d'El Jadida

Cette Charte est applicable à tous et par tous les membres, dans tous les pays

Postulats

- Le respect des droits fondamentaux de La personne est imposé à tous
- Chaque personne, quel que soit son âge, quel que soit son pays d'origine, son pays d'habitation, doit bénéficier d'un soutien, d'une défense et protection dans un souci d'équité, avec le respect de sa dignité et de sa différence

ANA-MAROC – LA VOIX D'EL JADIDA...

... une Association pour la Défense, la Protection et la Promotion des Droits de l'Habitant, du Visiteur, de la Ville et de la Province d'EL JADIDA.

... une association à caractère culturelle, environnementale, juridique, sociale et humaine

... une Organisation Non Gouvernementale (ONG) apolitique

ANA-MAROC – La Voix d'El Jadida...

... agit pour la Défense, la Protection et la promotion d'El Jadida, de ses environs

... œuvre pour l'intérêt général de la ville et la province d'El Jadida, elle rejette l'intérêt particulier, le profit et le pouvoir. Elle lutte pour le développement d'El Jadida et l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des visiteurs

Valeurs

- Intervenir dans le respect des lois
 - Agir ensemble pour une égalité des chances, sans différences ni frontières
 - Vivre et travailler ensemble en harmonie pour un but commun
 - Transférer les compétences et connaissances
- "Il vaut mieux apprendre à pêcher que donner du poisson"

Missions

AGIR POUR :

Améliorer la qualité de vie de l'habitant, faire comprendre et faire respecter ses droits fondamentaux, ses droits humains, ses droits sociaux, ses droits de citoyen et ses droits d'utilisateur.

Défendre et protéger

Combattre les discriminations et le non respect des droits humains, l'abus de pouvoir.

Agir pour la préservation du cadre de vie (urbanisme, architecture, environnement, écologie), la sauvegarde du patrimoine immobilier ancien

Défendre et protéger les commerçants de la ville, promouvoir leur développement et améliorer leur environnement.

Lutter contre les projets néfastes pour la ville, contre les nuisances, les pollutions et garantir l'hygiène.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion et venir en aide aux personnes vulnérables, aux femmes et aux enfants démunis, à commencer par des actions de défense, de protection et de réintégration dans la société.

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

Prévenir et revendiquer

Améliorer la protection de l'habitant contre la violence, l'exploitation et les abus.

Plaidoyer pour la défense et également pour faire avancer les droits de l'habitant et pour une politique visionnaire qui garantisse une perspective de vie de qualité, digne et durable.

Revendiquer et obtenir la concertation des habitants dans les projets et les politiques d'avenir de leur ville El Jadida, faire respecter leurs priorités et plaidoyer dans ce sens.

Catalyser et innover

Améliorer et défendre le cadre de vie, et faire des propositions concrètes et constructives dans ce sens.

Développer des relations entre les habitants.

Créer un monde meilleur pour les enfants, faire progresser et améliorer des espaces pour les jeunes.

Agir pour une éducation de qualité et l'accès à la culture pour tous.

Mettre en place des actions d'information, de formations et de promotion des droits fondamentaux et humains, de la démocratie et du développement de démocratie locale.

Eduquer aux respects de la liberté et de la dignité de l'autre.

Développer des projets sociaux-culturelles et humanitaires.

Sensibiliser et mobiliser

Pour une démocratie locale au cœur du développement durable.

Rapprocher les habitants et les faire participer et agir ensemble pour l'intérêt général, pour le développement de qualité de vie dans leur rue, dans leur quartier et dans leur ville

Leur apporter le soutien juridique nécessaire pour faire respecter leur choix.

Sensibiliser les acteurs économiques, les mobiliser et les impliquer pour le développement de la ville d'El Jadida et ses environs.

Valoriser et promouvoir

Favoriser l'éducation et assurer la survie des enfants et leur développement. Informer, protéger et soigner les enfants malades et victimes de maltraitances.

Valoriser les espaces verts de la ville et ses qualités culturelles et promouvoir ses richesses touristiques à travers le monde.

Notre savoir faire repose sur la mise en place de projets novateurs et sur la performance de nos interventions sur le plan de l'efficacité qui cible une qualité de vie dans la ville d'El Jadida.

Nos exigences sont élevées. Nous définissons nos choix afin de respecter nos engagements, pour nos membres, partenaires et donateurs.

Notre atout majeur est de développer des compétences locales qui ont pour but de permettre l'inclusion de personnes jeunes et moins jeunes dans notre approche pour leur permettre de se développer de la façon la plus durable, pertinente et autonome possible.

Nous intervenons auprès du gouvernement et des autorités locales et les autres organisations pour obtenir des facilités et accéder aux ressources pour la mise en place de nos actions et projets adaptés à la situation.

Notre travail se base sur le partenariat avec des individus, organisations, des institutions et une collaboration étroite avec les acteurs sociaux au niveau local, national et international.

Introduction

La charte d'éthique présente les normes que tous les membres et le personnel de L'ANA-Maroc - La Voix d'El Jadida sont tenus de respecter dans leurs activités quotidiennes au sein de l'Association et dans toute démarche faite au titre de l'ANA-Maroc dans l'action de protection et défense de la ville et des droits de ses habitants.

La charte ne peut prévoir toutes les situations auxquelles nous pouvons être confrontés. Elle consiste à proposer des lignes directrices qui aideront les membres, le personnel et les partenaires à prendre des décisions, en accord avec les valeurs et la réputation de l'ANA-Maroc.

Les membres, le personnel et les partenaires sont tenus de prendre connaissance des diverses stratégies d'action de l'Association Nouvel Air (ANA-Maroc) qui donnent des repères pour un cadre de travail optimal.

Ces stratégies couvrent, entre autre, les actions de défense et de protection, les actions de médiation, la politique en matière d'Internet, les questions de santé, sécurité et environnement et les ressources humaines, les relations avec les pouvoirs publics, les autorités locales et les communes, les pratiques de communication et de marketing direct avec pour notamment la collecte de fonds à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Association adopte un comportement éthique qui favorise de saines pratiques, afin que tout le monde en bénéficie. Faire preuve d'honnêteté, de sincérité, de fidélité et de cohérence dans nos rapports avec autrui contribuent à un travail associatif constructif.

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

L'ANA-Maroc agit avec intégrité, inspire confiance à ses membres, son personnel, ses partenaires et ses donateurs, ainsi qu'à l'ensemble de la société.

L'évolution du contexte d'actions et de la réglementation appelle la révision périodique des lignes directrices de cette charte. La version imprimée de cette charte pourra être modifiée. La version électronique figurant dans le site Internet incorporera toute modification ou mise à jour.

Les membres de l'association devront souscrire aux orientations définies par les statuts, acquitter leur cotisation annuelle, s'interdire toute discrimination pour des raisons philosophiques, religieuses, syndicales, politiques et, en général, toute situation pouvant relever de différences quelles qu'elles soient. Le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le manquement à l'honneur et à la probité seront un motif d'exclusion

Nos valeurs fondamentales

Toutes les stratégies de l'ANA-Maroc, y compris la présente Charte, découlent de nos valeurs fondamentales ci-dessous décrites. Toutes nos actions et décisions doivent donc s'inspirer de ces valeurs communes, qui servent de référence à tous.

Intégrité

Nous agissons de manière intègre conformément à notre éthique afin de mériter et de préserver la confiance et le respect des habitants, des visiteurs, des commerçants et partenaires avec qui nous travaillons.

Efficacité et professionnalisme

Nous nous engageons à faire preuve de performance dans tout ce que nous entreprenons. Nous devons en outre faire preuve de jugement, de professionnalisme, de rigueur, de discipline personnelle, de persévérance et d'esprit d'équipe.

Priorité à la personne

Nous veillons à mettre en place un mode de fonctionnement centré sur la personne qui repose sur une qualité et efficacité d'action et agissons pour défendre ses droits fondamentaux.

Relation avec les partenaires

Les relations des partenaires avec l'association doivent s'inscrire dans la durée. Elles sont basées sur la confiance, la fidélité, la transparence et le respect des actions et stratégies de l'ANA-Maroc, dans l'intérêt de la ville d'El Jadida et de ses habitants.

Autonomie et indépendance

ANA-Maroc – La Voix d'El-Jadida se fait fort de ne dépendre d'aucune organisation. Elle garde, à tout moment, une autonomie garante de sa neutralité, indispensable à son intervention.

Ethique

Notre leitmotiv et ce qui motive nos actions, au quotidien est le respect des droits de l'Homme et de l'Enfant : chaque personne, quelque soit sa religion, son origine ethnique, ses ressources financières et ses croyances a des droits qui doivent être respectés.

ANA-Maroc respecte le choix des habitants et les droits des citoyens à condition qu'ils ne prévalent pas sur les droits fondamentaux et humains.

Confidentialité

Les dossiers juridiques, administratifs, médicaux et autres, transmis par les habitants ou les professionnels à l'ANA-Maroc pour mener ses actions de défense et de protection restent confidentiels.

Action humanitaire et solidaire

Les actions de l'ANA-Maroc se font dans un cadre humanitaire et solidaire.

Tout habitant et visiteurs adhère à l'association comme utilisateur sans obligation financière, un citoyen peut apporter son soutien en donnant sa voix comme sympathisant, toujours sans obligation financière.

Nous partons du principe que les ressources financières ne doivent pas être un frein à l'accès à l'information. C'est pour cela que nos conférences, congrès et colloques sont d'accès gratuits.

Toutes les opérations de formation et d'information sont mises en place dans une logique de réduction des coûts sans aucun bénéfice pour l'association.

Les professionnels et spécialistes intervenant à nos côtés, dans le cadre de notre action peuvent être rémunérés mais acceptent, par leur investissement humanitaire, de réduire leurs honoraires dans le cadre de ces opérations.

Aucun d'entre eux ne doit tirer profit ou exploiter les habitants et/ou les participants.

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

Transparence

Notre action est légitime car elle répond à des besoins non satisfaits par le marché et les pouvoirs publics. Dans cette optique, afin de palier à l'absence de financement par l'Etat, nous faisons appel à la générosité du public pour l'accomplissement de notre mission d'intérêt général au plan national et international.

Le public doit pouvoir mesurer l'efficacité de nos actions et nous apporter volontairement son soutien financier et matériel, pour que nous réalisons au mieux les missions que nous nous sommes assignés.

Nos règles fondamentales reposent sur les principes de transparence et sur le respect des principes relatifs au fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée.

Conscience et devoir

- Donner au public et particulièrement à nos donateurs et adhérents une information fiable, loyale, précise et objective qui s'attache à faire connaître les orientations générales de l'association
- Informer le public sur notre fonctionnement et sur la bonne utilisation de nos ressources, afin qu'ils donnent en toute confiance à l'ANA-Maroc.
- Affecter les produits provenant de la générosité du public conformément à la volonté du donateur.

Gestion désintéressée

- La rigueur de gestion
- La transparence financière
- La non rémunération des fonctions d'administrateur
- La non distribution directe ou indirecte des bénéfices
- L'interdiction de conventions entre l'association, ses membres et leurs dirigeants ou personnes interposées à des fins commerciales

Principes de communication

- L'utilisation d'informations précises, vérifiées et représentatives de la réalité ne comportant aucune inexactitude, ambiguïté, exagération, omission de nature à tromper le public
- La qualité de communication et des actions de collectes de fonds, qui s'inscrit dans le cadre de notre objet défini dans nos statuts.
- Le respect de la dignité des personnes présentées
- Le respect des donateurs et des personnes qui apportent leurs concours dans la manière de collecter des fonds
- Le respect des dispositions législatives et réglementaires à la protection des données individuelles et pour les appels à la générosité du public
- La diffusion à tous les donateurs, des comptes et bilans comparés à ceux de l'année précédente

Nos références

Valeurs

- Convention Internationale des Droits de l'Homme
- Charte Internationale des Droits de l'Enfant
- Convention Européenne des droits de l'Homme et Charte Sociale Européenne
- Convention sur les droits des personnes handicapées
- Classifications Internationales des Maladies (CIM 10)
- Classifications Internationales du Fonctionnement (CIF 10)
- Déclaration de Salamanque de 1994 (développement en matière d'éducation)
- Ethique et déontologie médicale
- Ethique et déontologie scientifique
- Ethique et déontologie génétique
- Résultats des études scientifiques validées par la communauté scientifiques internationale

Organismes

- ONU : Organisation des Nations Unies
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- Conseil de l'Europe

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

Stratégies et procédures de l'Association

Les stratégies émises par le siège social de l'association Nouvel Air (ANA-Maroc) doivent être respectées et appliquées par les antennes nationales de l'association. Les membres et les employés sont tenus de respecter ces stratégies et procédures conformément à cette charte et au règlement intérieur.

Nos principes d'actions

- Défendre et protéger l'habitant et le visiteur
- Contribuer à une prise de conscience par l'habitant de l'intérêt général de sa ville et de son développement
- Faire prendre conscience de l'importance du pouvoir d'électeur qu'a l'habitant
- Faire prendre conscience de l'importance d'une éducation de qualité pour les enfants respectueuse de la personne et de sa famille
- Contribuer à une meilleure qualité de vie au sein de la ville
- Partager le savoir avec des pays développés et en voie de développement dans l'optique d'un transfert de compétences
- S'inspirer des bonnes pratiques et meilleures stratégies de développement pour notre ville sans clivage d'idéologie ou de corporatisme
- Découpler, démultiplier et consolider notre capacité à venir en aide aux enfants et aux habitants, en particulier aux plus vulnérables d'entre eux, en étant proches des personnes
- Elargir le champ d'action de l'association et ses champs de compétences
- Faire résonner les témoignages d'atteinte aux droits fondamentaux et aux droits de l'homme
- Dénoncer les entraves à l'accès aux soins, aux traitements et à l'éducation, les maltraitements

Les bénéficiaires des actions sont ...

- Des habitants et visiteurs de la ville et de la province d'El Jadida
- La Ville d'El Jadida et ses environs

Pour bénéficier des actions de l'association, ils doivent être adhérents ou sympathisants à l'association en tant qu'habitant, visiteurs et commerçants.

Comment travaille l'ANA-Maroc ?

Notre travail est basé sur des principes qui font de l'ANA-Maroc une association novatrice et avant-gardiste dans le milieu des associations de défense des droits, particulièrement active en matière d'innovation. La ville est au centre de nos actions. Chaque projet a pour objectif d'améliorer la situation de la ville et de ses habitants.

L'approche

L'ANA-Maroc planifie et réalise en étroite collaboration avec les habitants, professionnels et partenaires des projets à long terme pour défendre la ville et son environnement et venir en aide à ses habitants, et également aux professionnels encadrants. L'information, la formation continue et l'action permanente sont les piliers pour l'amélioration de la ville.

Le rôle des habitants

L'ANA-Maroc stimule et renforce les possibilités et les capacités des habitants afin qu'ils soient autonomes et puissent acquérir une indépendance économique et améliorer leur qualité de vie, partager et collaborer avec leur voisins.

Mutualisation et collaboration

Pour réaliser ses objectifs, l'ANA-Maroc regroupe et unit les habitants, mutualise leurs compétences et rassemble leur synergie pour la mise en place de projets concrets autour de leur cadre de vie dans un souci de pérennisation et de développement durable. Elle les incite à collaborer avec les acteurs sociaux, associations locales, autorités et organisations gouvernementales. Cette mutualisation et cette collaboration sont basées sur le respect mutuel, les droits et les obligations de chacun, dans le respect des droits fondamentaux de la personne.

Progrès constant

L'ANA-Maroc est une organisation où la mise à jour de l'information, la formation et l'apprentissage sont permanents.

Pour atteindre ses objectifs, l'Ana-Maroc exige de ses collaborateurs et de ses partenaires un suivi constant de l'information, de la formation pour un apprentissage continu.

Par son activité intense, sa présence sur le terrain depuis plusieurs années, l'ANA-Maroc améliore ses méthodes de travail et tire des leçons de ses expériences passées et ce dans les domaines d'accompagnement, de communication, d'organisation, de gestion et de développement.

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

Développement

Les programmes de projets de développement se font en concertation avec les habitants, les enfants et les personnes concernées, avec l'identification, la planification, l'exécution et l'évaluation des programmes et des projets.

Nos responsabilités juridiques et morales

Conformité aux lois, la fidélité dans nos engagements et transparence sont les principales responsabilités associées à cette Charte qui décrit de manière claire et explicite ce qui est attendu de la part des membres des employés et des associations partenaires.

Nous nous engageons à ne pas établir d'accords, de consensus ou compromis, à ne pas faire partie de commissions, comités ou groupes d'appui qui pourraient mettre en cause l'intérêt des habitants, l'intérêt général de la ville d'El Jadida notre objet statutaire ou notre éthique. Nous n'adhérons à aucune ambiguïté.

Nous nous engageons à être objectifs dans nos actions et collaborations avec toutes les instances avec lesquelles nous sommes amenés à travailler, en toute transparence et avec l'engagement de diffuser la bonne information sur la ville d'El Jadida et sa situation.

Nous nous engageons à défendre, protéger et soutenir tout partenaire agissant dans l'intérêt de la ville et de ses habitants.

À qui s'adresse cette charte ?

La présente Charte s'adresse, en toute circonstance et sans exception, à tous les membres dont les membres du conseil d'administration, ainsi qu'à tous les employés, aux associations partenaires, à tous les comités de l'ANA-Maroc.

L'ANA-Maroc se réserve le droit de choisir ses fournisseurs et partenaires, les tiers avec qui elle travaille en fonction de leur acceptation de respecter cette charte.

Tous les membres et les employés sont automatiquement engagés envers cette charte. Le cas échéant, les nouveaux employés devront signer un certificat stipulant qu'ils ont lu et bien compris la charte. Certains membres désignés de la direction sont également tenus de signer annuellement un certificat stipulant qu'ils ont non seulement lu et compris la charte, mais qu'ils n'ont commis aucune infraction aux dispositions de cette charte et n'ont connaissance d'aucun manquement à celles-ci.

Quelles lois s'appliquent ?

Association qui a pour but de créer des antennes dans les pays étrangers, l'ANA-Maroc - La Voix d'El Jadida mène ses actions pour promouvoir et développer El Jadida dans plusieurs pays du monde et doit donc obéir aux lois de divers territoires, pays, provinces ou états, municipalités ou organisations internationales.

L'ANA-Maroc, ses membres, ses employés et ses partenaires doivent respecter la réglementation de chaque territoire où l'Association mène ses actions. Tout membre ou employé confronté à un conflit entre les lois en vigueur dans tout pays où l'Association est présente, et les dispositions de la Charte de l'ANA-Maroc et toute loi ou tout règlement, devra soumettre la question à un membre du comité juridique ou au siège de l'Association.

Nos appuis

Nos comités

Comité scientifique

Comité juridique et d'éthique

Comité technique

Comité de soutien

(cf. liste complète sur notre site web)

Milieu de Travail

La charte de l'ANA-Maroc couvre la conduite éthique liée au milieu de travail, aux pratiques d'actions et aux relations avec les tiers.

Pratiques en matière d'emploi

L'ANA-Maroc traite tous ses employés avec équité, éthique, respect et dignité. L'Association offre des chances égales d'emploi à tous, sans distinction fondée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'invalidité, la race, la religion, la citoyenneté, l'état matrimonial, la situation de famille, le pays d'origine, ou quelque autre facteur que ce soit, conformément aux lois et aux règlements en vigueur dans chaque pays où l'ANA-Maroc exerce ses activités.

Charte d'éthique ANA-Maroc

Association Nouvel Air – ANA-Maroc

Maroc, 35 avenue Mohammed V - 24 000 El Jadida Tél. : 023.35.19.96 - Port : 065.49.92.05 – Fax : 023.37.25.25

E-mail : ana-maroc@menara.ma Site Internet : www.ana-maroc.com

Harcèlement et sécurité des personnes

Les stratégies de l'ANA-Maroc protègent les employés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation et de victimisation, qu'elle soit de nature sexuelle, physique ou psychologique. Chaque employé a droit à un milieu de travail positif, harmonieux et professionnel et doit en retour se comporter de façon à maintenir un tel climat de travail.

Santé, sécurité et environnement

Chez l'ANA-Maroc, l'engagement envers la santé et la sécurité au travail et l'environnement est une responsabilité sociale fondamentale et une priorité pour l'Association.

Celle-ci doit également relever le défi de la performance environnementale de ses activités et interventions, et intégrer graduellement la notion de projet de vie dans la conception des interventions tout en maintenant sa capacité d'Association de défense du droit de l'enfant.

L'ANA-Maroc et ses employés se conforment à toutes les lois et réglementations en vigueur. L'ANA-Maroc met en place des normes, procédures, plans de mesure d'urgence et systèmes de gestion nécessaires à l'exercice sécuritaire et écologique de ses activités dans le cadre d'une vision fondée sur le développement durable.

Afin d'assurer leur propre sécurité, et celles de leurs collègues et de leurs communautés, les employés doivent s'engager à ne pas exercer leurs fonctions avec les facultés affaiblies par une substance susceptible d'altérer leur bon jugement ou de nuire à l'exécution sécuritaire, efficace et responsable de leurs tâches.

Tout membre, employé, partenaire doit être fier d'appartenir à l'ANA-Maroc et d'agir à ces côtés. L'ANA-Maroc doit être digne de cette confiance et de la cause que nous défendons, humbles devant la vulnérabilité.